



# PROJET PEDAGOGIQUE SERVICE JEUNESSE MUNICIPAL

*10-17 ans*

**VILLE DE SAINT  
SULPICE LA POINTE**



# SOMMAIRE

**01** Contexte

**02** Le Pôle

**03** Partenaires et  
politique jeunesse

**04** Partenaires

**05** Nos intentions  
éducatives

**06** Fonctionnement

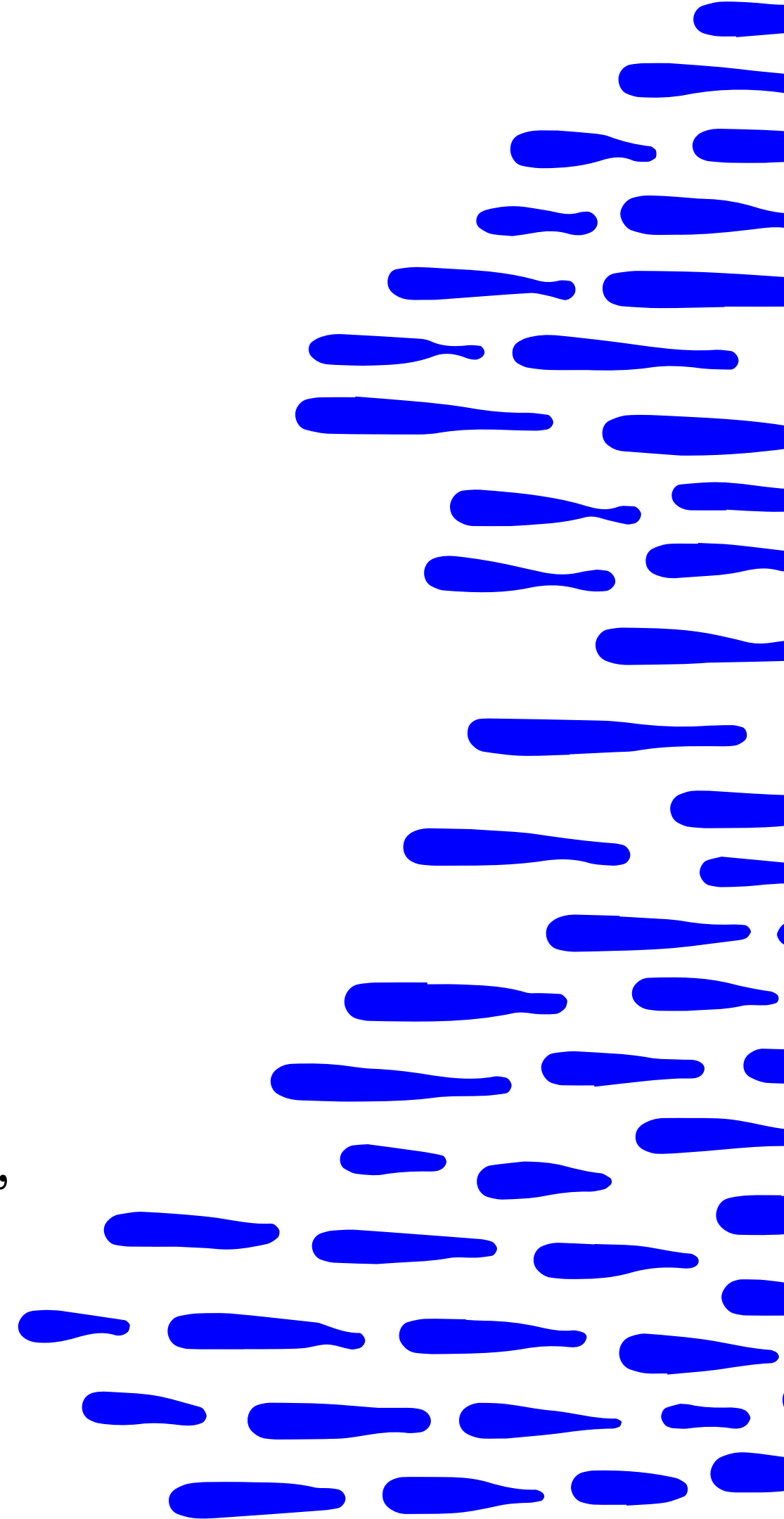
**07** L'équipe  
d'animation

**08** Palette de  
l'Espace Jeunesse

**09** Règles de vies

**10** Modalités d'inscriptions,  
de réservations et de  
facturation

**11** Communication



# CONTEXTE

Le Service Jeunesse se situe dans le bâtiment annexe à l'Hôtel de Ville, au parc Georges Spénale, en plein centre-ville de la commune de Saint-Sulpice-la-Pointe (81370). Ville en pleine croissance démographique, nous avons récemment passé le cap des 10 000 habitants sur la commune.

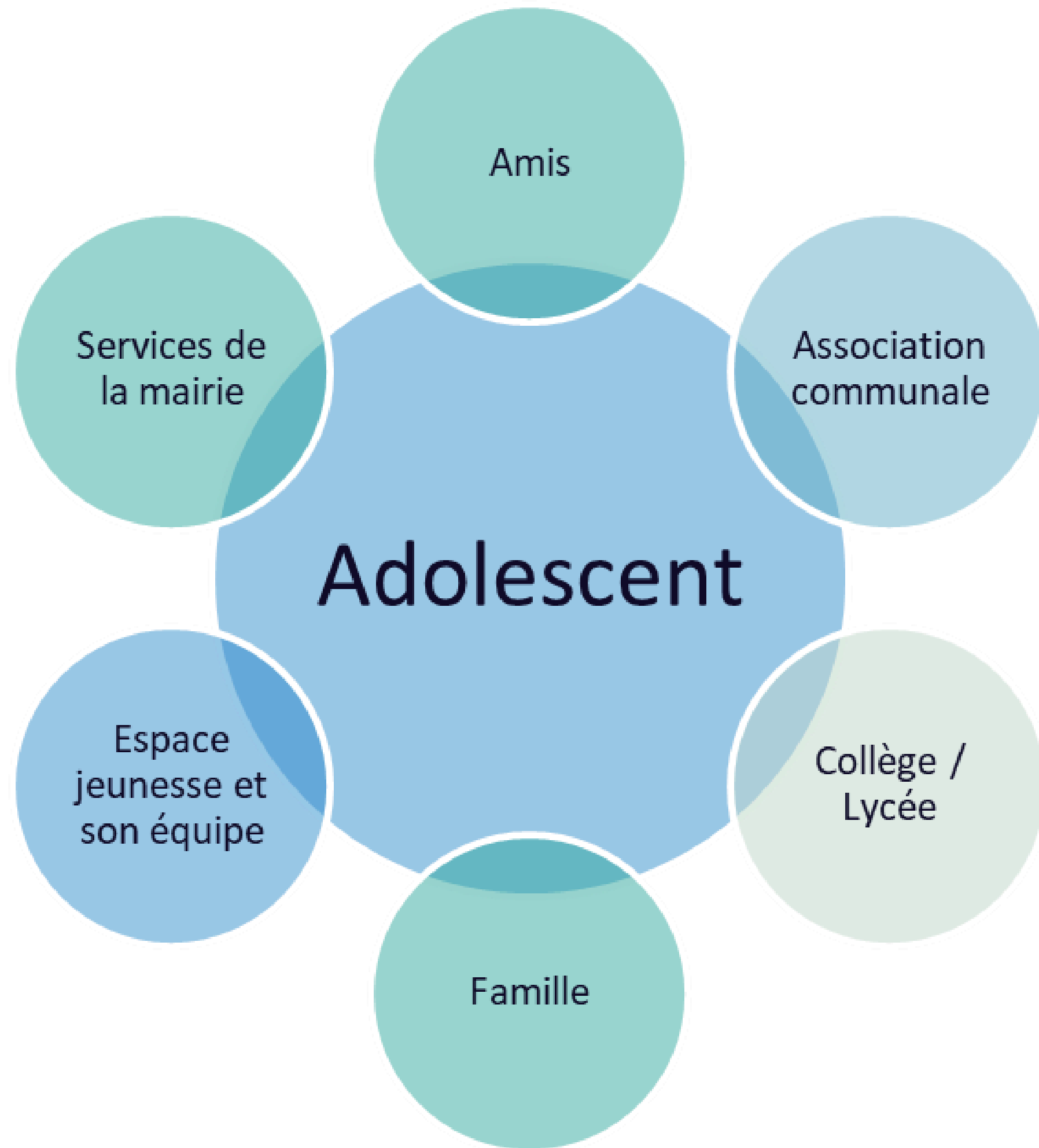
Les animations proposées par le Service Jeunesse municipal de la ville de Saint-Sulpice-la-Pointe sont l'occasion pour les jeunes de découvrir de nombreuses activités à travers des moments d'échanges, de partages et de découvertes. Le Service Jeunesse a pour mission de développer l'offre de loisirs sur la commune à travers, notamment, le développement de projets, la mise en place de programmes d'activités variées et l'accompagnement des jeunes dans leur développement.

Pour répondre au mieux aux besoins du public, il est nécessaire qu'un projet pédagogique soit établi par l'équipe. Pour cela, l'équipe s'appuie sur le Projet Éducatif de Territoire (PEDT 2025-2028) et sur les objectifs qui en découlent.

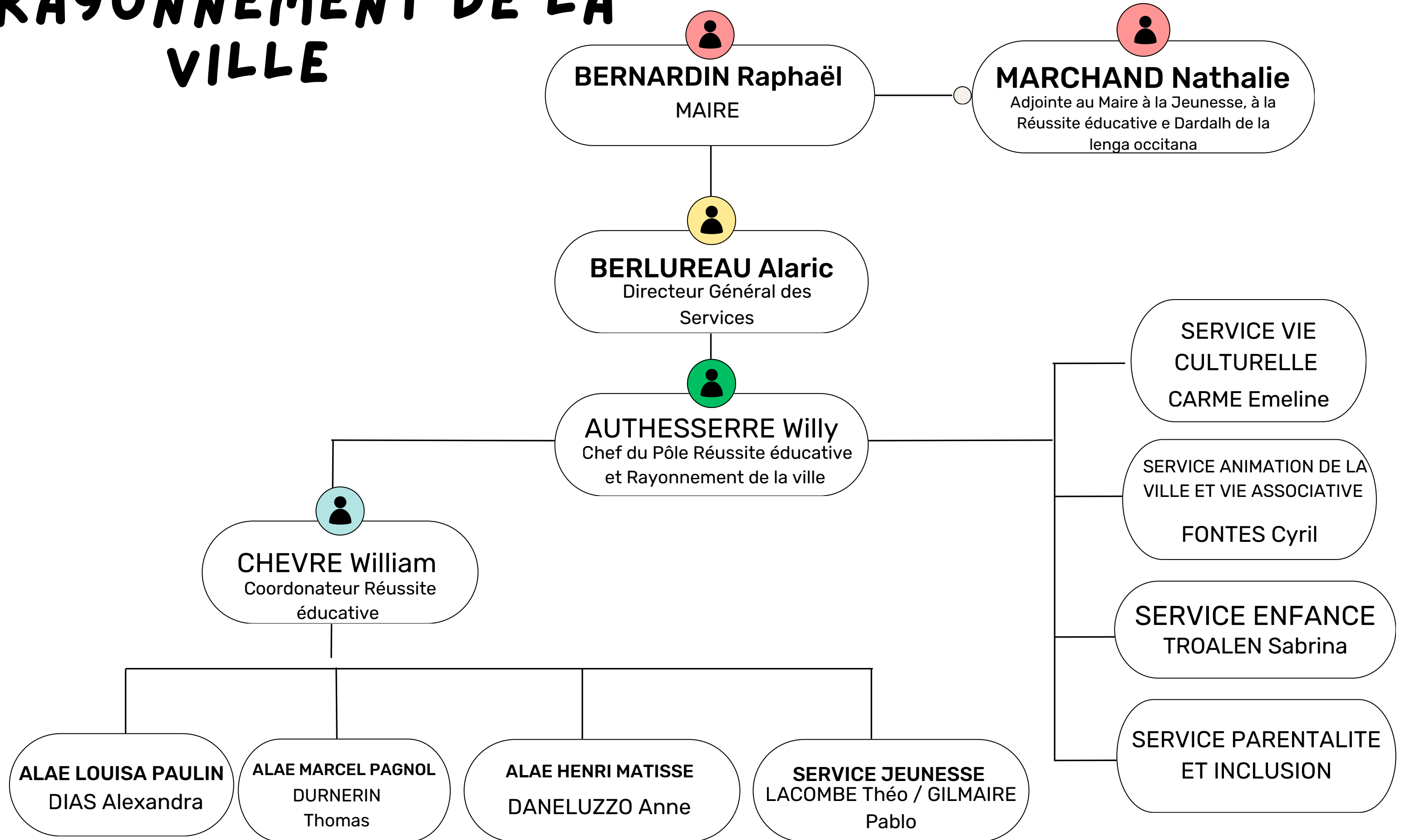
Ce document est également un outil à destination des parents qui inscrivent leurs enfants aux diverses animations et pour toutes les personnes extérieures qui s'intéresseraient à son fonctionnement.

- Le(s) responsable(s) jeunesse est/sont le(s) garant(s) du projet pédagogique devant les élu(e)s et les familles.
- L'équipe d'animation veillera, tout comme le(s) responsable(s), à son application, à son évaluation et, si nécessaire, à son ajustement.

Le projet pédagogique reste donc ouvert aux propositions de chacun, car c'est un document auquel on se réfère pour tous travailler dans le même sens. L'équipe construit donc ses projets d'activités à partir du projet pédagogique.



# LE PÔLE RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET RAYONNEMENT DE LA VILLE



# **PARTENAIRES ET POLITIQUE JEUNESSE**

Suite à la réévaluation de la politique jeunesse de la commune, l'Espace Jeunesse s'inscrit au sein d'une chaîne éducative réunissant les différents acteurs du territoire : collège, familles, associations, accueils de loisirs et MJC.

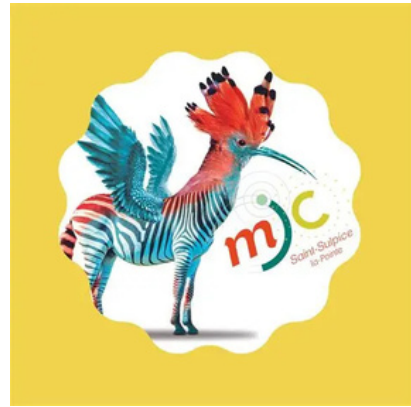
Les actions menées dans le cadre de l'accueil de loisirs s'inscrivent à ce titre dans le cadre d'un Projet Educatif de Territoire (PEDT) pour lequel la commune est conventionné avec différents acteurs institutionnels (CAF, SDJES...). Le principe général est celui d'une recherche de cohérence, de complémentarité et de continuité entre les différents temps du jeune.

Le PEDT doit permettre l'égal accès à toutes les activités pour tous les enfants et les jeunes du territoire. Pour assurer la qualité des activités, un encadrement qualifié est nécessaire.

Nous devons veiller à la cohérence entre les différentes actions menées par ces différents acteurs. Des actions communes sous forme de partenariats conventionnés ont été envisagées de manière à faire découvrir et valoriser des activités :

- Avec la MJC, qui s'adresse aux jeunes ainsi qu'aux jeunes adultes
- Avec les différents collèges (Pierre Suc et Saint Jean) afin de mener des actions éducatives conjointes et communes sur les temps méridiens auprès des jeunes mais aussi sur les mercredis après-midi.
- Avec les différents services de la collectivité tels que le service culturels, les ALAE, le service animation, le service technique...

# PARTENAIRES



# LES ORIENTATIONS DU PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

Favoriser l'épanouissement de l'enfant,  
son bien-être,  
sa santé mentale et physique

Faire valoir la culture comme vecteur  
d'émancipation et  
comme levier pour donner à tous le pouvoir  
d'agir

Donner aux enfants et aux jeunes le  
pouvoir d'agir sur leur territoire  
autour des nouveaux enjeux  
écologiques

**PEDT 2025-2028**

Favoriser la continuité éducative pour les  
0-25 ans en renforçant  
l'interconnaissance et la collaboration  
entre les différents acteurs

Sensibiliser les enfants, les jeunes et les familles  
à la culture du numérique, à ses risques et ses  
potentiels

Devenir le citoyen de demain en favorisant  
l'inclusion et le vivre ensemble

# AXES PEDAGOGIQUES

**JE ME DECOUVRE EN MOUVEMENT:** *apprendre à mieux se connaître à travers l'activité physique, découvrir de nouvelles pratiques.*

**P"ART"AGE :** *s'ouvrir à différentes formes d'expressions artistique, découvrir des œuvres, des lieux, et développer sa créativité*

**ACTEUR DU MONDE :** *être bénévole, c'est donner de son temps pour aider les autres sans rien attendre en retour*

**Être acteur de son Tropik'ado**  
*Co-construction des programmes d'activités, s'approprier les lieux...*

# NOS OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

## **1- Accompagner les jeunes à devenir acteurs de leur espace Tropik'ado et de leurs projets**

- *Renforcer la participation des jeunes à la vie du Tropik'ado*

*En permettant aux jeunes de participer à l'aménagement de l'espace  
En leur donnant l'opportunité d'être inclus dans la programmation*

- Favoriser l'autonomie et l'initiative des jeunes

*Donner aux jeunes des responsabilités adaptées à leur âge  
Soutenir les jeunes dans la création et la réalisation de projets peu importe la nature (culturel, sportif, solidaire..)*

- Encourager l'expression des besoins, des idées et des envies des jeunes

*Mise en place d'une boîte à idée  
Création de questionnaire bilan court, simple et interactif afin de recueillir des avis et de nouvelles idées*

## **2- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté par l'engagement, l'expression et l'action**

- Encourager le bénévolat et l'engagement citoyen

*Valoriser la participation des jeunes via des événements sur la commune*

*Conseil Municipal Jeunes mené par un animateur jeunesse*

*Mise en place d'actions permettant de découvrir le bénévolat*

- Développer l'expression des jeunes sur la citoyenneté

*Mise en œuvre d'ateliers en collaboration avec différents acteurs du territoire (associations, services communaux, partenaires)*

## **3- Permettre aux jeunes de mieux comprendre leur environnement et d'y trouver leur place**

- Sensibiliser les jeunes aux enjeux locaux

*Participation aux événements de la commune*

*Mise en œuvre d'actions sur la commune et ses alentours, lien avec l'action "petite ville de demain"*

- Favoriser l'exploration et la découverte du territoire

*Découverte du territoire aux travers d'actions avec des partenaires*

*Mise en place d'activité permettant d'explorer de nouveaux territoires et d'approfondir certaines connaissances de ceux déjà connus*

## **4- Accompagner les jeunes vers plus d'autonomie, de responsabilisation et de confiance en soi**

- Développer l'autonomie dans les projets et dans la vie quotidienne

*Utilisation des transports en commun dans un processus d'autonomisation*

*Mise en place de temps libre encadrés avec des règles claires*

- Renforcer la confiance et la responsabilisation

*Mise en place de suivi et valorisation des projets (vernissage...)*

*Guider les jeunes dans les projets avec des rôles clairement définis*

# **FO**NCTIONNEMENT

## **Jours et heures d'ouverture hors vacances scolaires :**

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h
- Mercredi de 13h30 à 17h00

## **Vacances scolaires :**

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 18h, avec la possibilité pour les jeunes d'apporter leur panier repas pour manger sur place à partir de midi.

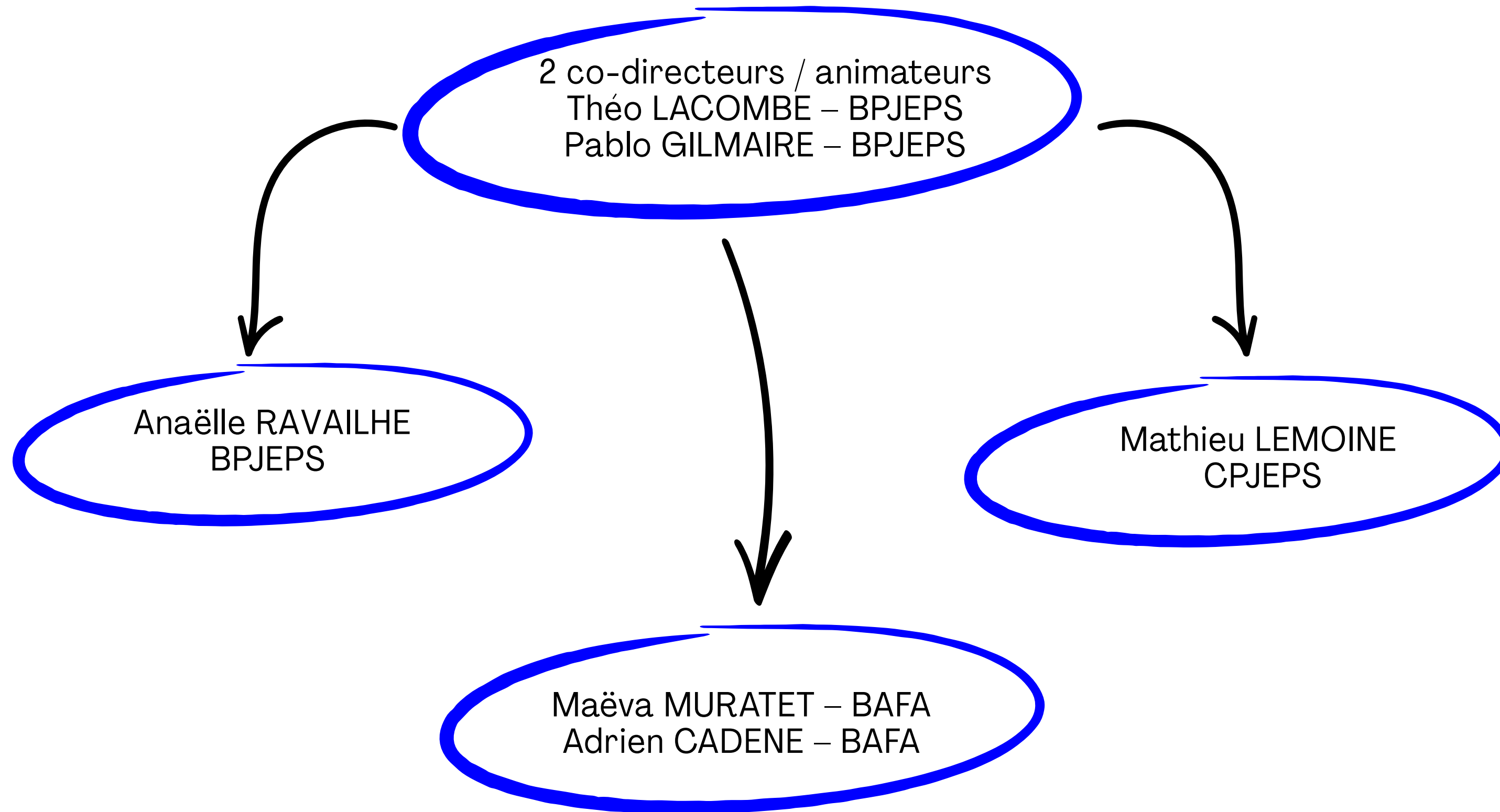
Des soirées sont prévues tout au long de l'année et pendant les vacances scolaires ; les horaires peuvent varier selon la soirée proposée.

Depuis septembre 2024, nous accueillons les jeunes au Tropik'Ado, local situé à côté de l'Hôtel de Ville, au parc Georges Spénale, à Saint-Sulpice-la-Pointe.

Notre structure accueille les jeunes de 10 à 17 ans, habitant ou scolarisés sur la commune de Saint-Sulpice-la-Pointe.

Le règlement intérieur autorise les jeunes résidant sur la communauté de communes Tarn-Agout, qui ne sont plus scolarisés sur la commune mais qui ont déjà fréquenté le Tropik'Ado, à continuer de fréquenter l'Espace Jeunesse

# L'ÉQUIPE D'ANIMATION



# L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Notre méthode de travail repose sur une organisation structurée, collaborative et régulière, afin de garantir la qualité des actions menées et la cohérence du projet pédagogique.

L'équipe de direction, composée de deux co-directeurs travaillant en étroite collaboration, a pour mission d'assurer le bon fonctionnement de l'Espace Jeunesse, de coordonner les actions avec les partenaires et les différents services de la mairie, d'animer et suivre les projets portés par les jeunes, et de veiller à la qualité de l'accompagnement et des activités proposées.

L'équipe d'animation se réunit tous les quinze jours. Ces temps de rencontre sont essentiels pour faire le point sur le fonctionnement, échanger sur les pratiques, analyser les besoins des jeunes et ajuster les actions si nécessaire. Ils favorisent également la communication, la cohésion d'équipe et la prise de décisions collectives.

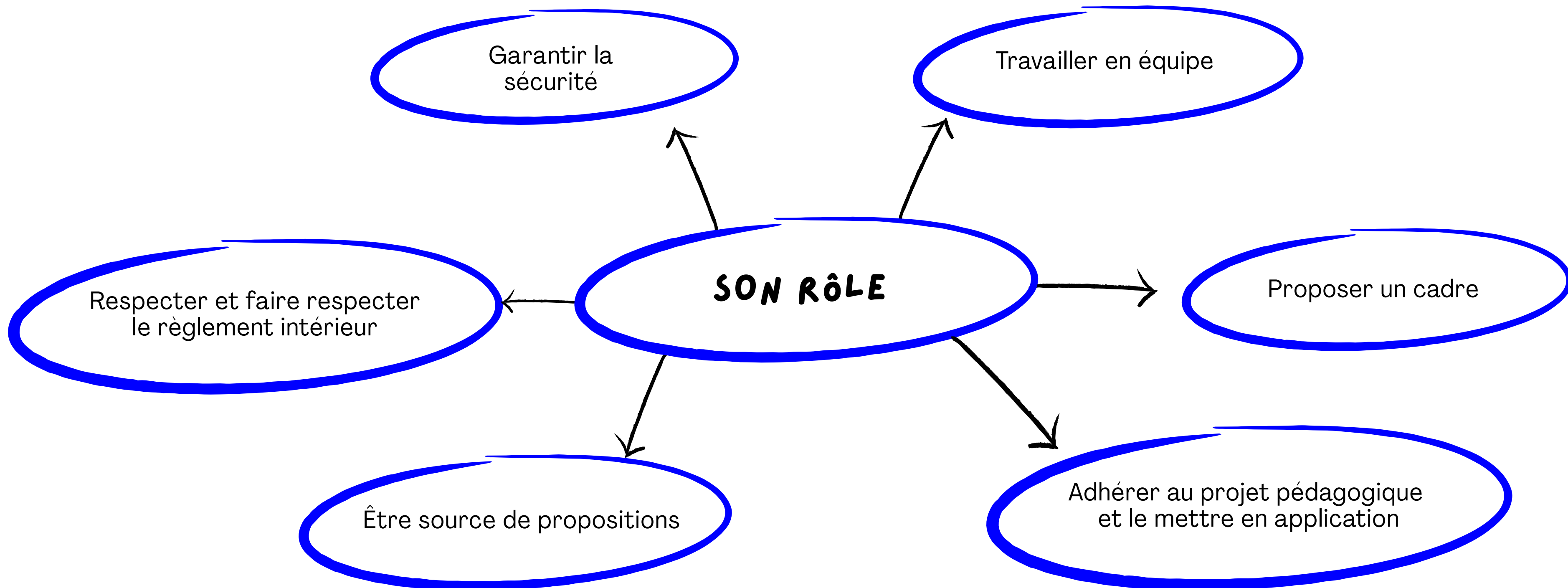
La programmation des activités est élaborée en équipe. Chaque animateur participe à la réflexion et à la construction des contenus d'activités, en tenant compte des objectifs pédagogiques, de leurs envies et de leur rythme. Ce travail collaboratif permet de proposer des activités variées, adaptées et de qualité.

De plus, les animateurs disposent de temps de préparation supplémentaires s'ils en ressentent le besoin, afin d'affiner la préparation des activités.

Les programmes de vacances sont finalisés et diffusés trois semaines avant chaque période. Cette anticipation permet aux familles de s'organiser et garantit une préparation sereine des activités par l'équipe, tant sur le plan pédagogique que matériel.

Ainsi, notre méthode de travail favorise l'implication de chacun, la cohérence éducative et une dynamique d'équipe au service du bien-être et de l'épanouissement des jeunes.

# L'ÉQUIPE D'ANIMATION



# PALETTE DE L'ESPACE JEUNESSE

## Activités physiques, sportives, culturelles et ludiques

Les activités physiques, sportives, culturelles et ludiques ont des effets bénéfiques sur le plan psychologique en améliorant l'humeur, la sensation de bien-être et l'estime de soi. Consensus essentiel pour la période de l'adolescent.

Le service propose des activités sur la commune et en extérieur.

Les sorties, nous avons des jeunes qui sortent du cadre habituel pour découvrir de nouvelles aventures.

Les activités sur la commune facilitent et confortent la connaissance de son espace de vie, des associations, des ERP.

Les deux propositions favorisent l'autonomie du jeune et le responsabilise davantage.

Nous participons également aux événements organisés sur la commune.

## Projet jeune

L'Espace Jeunesse propose également un accompagnement des projets de jeunes.

Ce dispositif vise à soutenir les jeunes dans la construction, le développement et le suivi de leurs projets, tout en les laissant pleinement acteurs et responsables de leurs choix. L'équipe est présente pour les guider, les conseiller et les aider à concrétiser leurs idées et leurs envies, sans jamais se substituer à leur initiative.

## Séjours

En moyenne, deux à trois séjours peuvent être organisés sur l'année (séjour à la mer, séjour au ski etc.). Les jeunes attendent avec impatience ce moment dans la programmation. C'est un moyen de s'évader sans les parents et avec les amis dans un cadre du loisir.

## Soirées

Nous essayons d'instaurer avant chaque vacance des soirées à thème dans le but de fidéliser les jeunes et de passer un moment convivial (anim'/jeunes/parents). Ces soirées favorisent le rapprochement et le collectif du groupe.

## Chantier Loisirs Jeunes

En parallèle de ses activités, l'espace jeunesse met en place des chantiers loisirs jeunes grâce à la CAF. C'est un dispositif d'utilité sociale avec une contrepartie loisirs financée par la CAF du Tarn. Les jeunes disposent d'une réduction d'une activité loisir grâce à leurs participations sur le chantier.

Ces chantiers permettent de mettre en lumière les jeunes sur des actions communales. Pour y participer, il faut être âgé minimum de 12 ans.

## Intervention ALAE et Collège

Cette passerelle permet de faire connaître notre dispositif aux familles et aux enfants de CM2. Des animations et des veillées sont organisées dans le cadre de la passerelle CM2/Ados afin de favoriser la rencontre.

Les interventions dans les collèges sur la pause méridienne, ont pour objectif de donner un temps ludique aux collégiens sur le temps de midi. Il est constitué de temps de jeux, de débats, de préventions... En partenariat avec la MJC.

# RÈGLES DE VIES

Depuis le mois de juin 2025 nous avons mis en place en co-construction avec les jeunes des règles de vies, elles ont pour objectif d'être respecté par tous, pour faciliter la vie en communauté. Elles sont disponible dans le local, lisibles par tous et signé par les jeunes en guise d'engagement.

Il est ressorti de ce temps de travail avec les jeunes 10 règles :

- Je respecte les autres, les animateurs et le personnel
- Je prends soin du mobilier, des jeux et de l'équipement mis à ma disposition
- Je m'implique dans la vie du groupe avec bonne volonté
- Les insultes, moqueries, violences verbales ou physique sont interdites
- Je range après chaque activité et je participe à la propreté des espaces
- Je suis maître de mes gestes et paroles
- Je respecte les consignes de sécurité données par les animateurs
- Je viens avec une tenue adaptée
- Je respecte les horaires fixés pour les activités, sorties, repas ou temps d'écran
- Bonne humeur obligatoire

# MODALITÉS D'INSCRIPTIONS, DE RÉSERVATIONS ET DE FACTURATION

L'inscription au Service Jeunesse Municipal est destinée aux jeunes de 10 à 17 ans. Une fiche d'inscription doit être complétée. Elle est disponible à l'accueil du Tropik'ado mais également téléchargeable sur le site internet de la Mairie de Saint Sulpice.

Une cotisation annuelle de 15€ est demandée, elle ouvre l'accès à toutes activités gratuites du service (le soir, le mercredi) ainsi qu'à la médiathèque.

L'admission aux activités de l'Espace Jeunesse est subordonnée :

- A la production d'un dossier d'inscription
- Lors du traitement du présent dossier, un portail famille est créé dans la base de données enfance/jeunesse de la ville. En suivant la création de ce dossier, les parents ou responsable légaux reçoivent un lien sur leur adresse mail afin de leur permettre de remplir les informations de santé relatives à leur enfant, ainsi que de téléverser l'ensemble des documents obligatoires pour le dossier.

Les inscriptions aux activités ne peuvent être faites qu'une fois le dossier administratif complet.

Les réservations se font via le Portail Familles.

Tous les mois, le service Enfance/jeunesse qui est à charge de la facturation, générera une facture sur la base des prestations utilisées par le jeune au cours du mois précédent en application de la grille tarifaire en place. La tarification des animations/séjours payantes dépend du quotient familial CAF renseigné sur le Portail Famille. S'il n'est pas renseigné ou que les responsables légaux refusent la consultation du QF, la tarification sera automatiquement placée au plus haut.

# COMMUNICATION

L'Espace Jeunesse a développé des outils de communication en direction des jeunes et des familles. Les différents programmes d'activités (vacances et mercredis) sont accessibles grâce aux outils suivant :

- Site internet de la mairie
- Affichage
- Réseaux sociaux (Facebook et Instagram de la commune)
- Mailing

Depuis le début de l'année 2025, une gazette jeunesse fait son apparition à chaque période. Elle est le fruit d'une communication commune entre la MJC et le Tropic'ado, afin de recentrer les actions jeunes sur un seul et même support.

Nous avons élargi la communication grâce à nos partenariats, le collège Pierre Suc diffuse sur l'ENT. Le programme des mercredis est également diffusé sur les lieux de vies au collège Saint-Jean à destination des internes.

Nous avons également la possibilité d'afficher dans ses gymnases communaux ainsi que dans les autres services de la Mairie.

# L'ÉVALUATION

L'évaluation est une étape cruciale qui permet de mesurer l'efficacité et l'impact des actions mise en œuvre, de mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées mais aussi les facteurs de réussite. Elle permet aussi d'orienter les futures initiatives éducatives. Le projet pédagogique sera donc évalué à la fin de l'année scolaire afin de pouvoir faire des réajustements l'année suivante.

Voici quelques étapes et critères à prendre en compte pour réaliser cette évaluation :

- **Définition des objectifs**

*Clarté des objectifs : Sont-ils mesurables et atteignables ?*

*Pertinence : Les objectifs répondent ils aux besoins des jeunes ?*

- **Mise en place des indicateurs**

Indicateurs quantitatifs : Taux de réussite, nombre de participants

Indicateurs qualitatifs : Satisfaction des jeunes

- **Collecte des données**

Nous collectons les informations via des questionnaire simple et rapide donnée aux jeunes à la fin de chaque période de vacances. Mais également sur les temps de réunion bilan en équipe.

- **Analyse des résultats**

Les résultats collectés seront analysés et interprétés. Certaines de ces données permettent une régulation, d'autres seront utiles pour orienter les objectifs des futurs animations (sorties, projets d'animations, activités...).

Interprétation des données : Que disent les résultats par rapport aux objectifs initiaux ?

Comparaison : Comparer les résultats avec des projets similaires ou avec des données antérieures.